

SAS AVICONSEIL

5, Z.A. de la Blarne
82210 ST NICOLAS DE LA GRAVE
Tél : 05 63 95 94 00
Site web : www.aviconseil.com
Email : contact@aviconseil.com



Facture		Numéro
Date : 13/12/2023		FA01749
Code client	Date d'échéance	Mode de règlement
T01753	28/12/2023	LCR 15 JOURS

Monsieur KURTZ JULIEN
LA FERME DE DANTOU
47500 FUMEL

Commercial : DUTREY Kévin



Code	Description / N° de série/lot	Qté	P.U. HT	% Rem	Montant HT	TVA
AVIL001/GAS COT/20L	GASCOTRI 20 LITRES Garanti GMP+ FSA <i>Dont une éco-contribution totale (HT) : 0,46€, soit 0,46€ unitaire</i> N° de série / lot : GI281123	1,00000	157,98		157,98	5,50
AVIL006/05G ASCODREN E	GASCODRENE 5 LITRES Garanti GMP+ FSA <i>Dont une éco-contribution totale (HT) : 0,12€, soit 0,12€ unitaire</i> N° de série / lot : GE221123	1,0000	55,31		55,31	5,50
AVIPOU/5	AVIPOU B 5L Garanti GMP+ FSA * <i>Dont une éco-contribution totale (HT) : 0,12€, soit 0,12€ unitaire</i> N° de série / lot : AUB170723	1,0000	54,29		54,29	5,50
AVIXO5L	AVI XO 5L Garanti GMP+ FSA * <i>Dont une éco-contribution totale (HT) : 0,12€, soit 0,12€ unitaire</i> N° de série / lot : L3189	1,0000	98,63		98,63	5,50

*Bois Phyto
Prélèvement*

Nous nous réservons la propriété des matériels et fournitures jusqu'au paiement complet du prix par l'acheteur. Notre réserve de propriété porte aussi bien sur les marchandises que sur leur prix si elles ont déjà été revendues ou consommées (Loi N° 80.335 du 12 Mai 1980). Les conditions de paiement sont celles énoncées avec le représentant : par chèques libellé à l'ordre "AVICONSEIL", par virement (RIB ci-dessous) ou par traite (autorisation préalable à remplir et à renvoyer). Les règlements se font comptant, à 15 jours ou 30 jours date de livraison. A défaut de paiement d'une quelconque échéance des factures émises par le vendeur les autres factures deviendront immédiatement exigibles, même si elles ont donné lieu à des traites. De plus, à titre de pénalité, l'acheteur sera de plein droit redevable d'une pénalité pour retard de paiement, calculée par application, et l'intégralité des sommes restant dues, d'un taux d'intérêt égal à une fois et demie le taux d'intérêt légal (loi 92-1440 du 31/12/1992). En cas de défaut de paiement, 48 heures après mise en demeure restée infructueuse, la vente sera résiliée de plein droit si bon le semble au vendeur qui pourra demander, en référé, la restitution des produits, sans préjudice de tous autres dommages et intérêts.

IBAN FR76 1120 6201 1000 7236 5151 473

BIC : AGRIFRPP812

* Peut être utilisé en agriculture biologique conformément aux règlements (UE) n°2018/848 et (UE) n°2021/1165. Certifié par FR-BIO-01

Taux	Base HT	Montant TVA
5,50	366,21	20,14

Total HT	366,21
Remise HT	0,00
Port HT	0,00
Total HT Net	366,21
Total TVA	20,14
Total TTC	386,35
Net à payer	386,35 €

Dont un total de 0,88€ TTC d'éco-contribution